



PRÉFET  
DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 24 U2016

date de dépôt : 26 Septembre 2024

demandeur : DEGA Christophe

pour Rénovation toiture bac acier (RAL7016) de 2  
bât.agricoles et install.panneaux photovolt.

adresse terrain : La Sèverie  
, à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : F753, 754

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron  
Affaire suivie par :  
Nathalie PEROU  
05 81 19 62 30

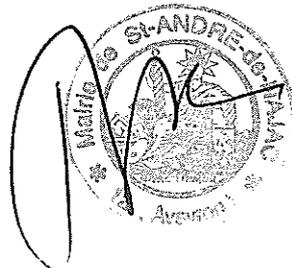
**CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION  
PREALABLE  
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mr DEGA Christophe enregistrée sous le numéro DP 012 210 24 U2016 pour le projet ci-dessus référencé **avant le 28 Octobre 2024.**

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 28 Octobre 2024

Le maire,  
Christophe DEGA



Nicolas Bore  
en attente.